



Région
Hauts-de-France

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le

ID : 059-200053742-20251106-25005970-AI

S²LOW

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021.01136 prenant acte de l'élection de Monsieur Xavier BERTRAND, en tant que Président du Conseil régional Hauts-de-France, en date du 2 Juillet 2021,

Vu la délibération n° 2021.01286 relative à la désignation des élus au sein du Conseil maritime de façade « Manche Est – Mer du Nord », en particulier Madame Marie-Sophie LESNE en qualité de titulaire et Monsieur Pascal DEMARTHE en qualité de Suppléant.

Considérant la nécessité de procéder au renouvellement de la représentation du Président au sein du Conseil maritime de façade « Manche Est - Mer du Nord »,

ARRETE n° 25005970

ARTICLE 1er

Madame Faustine MALIAR, en qualité de titulaire et Monsieur Franck DHERSIN, en qualité de suppléant, sont désignés comme représentant du Président du Conseil régional, au Conseil maritime de façade « Manche Est – Mer du Nord », au sein du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa notification aux intéressés.

ARTICLE 3

Madame la Directrice générale des services et Monsieur le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le **06 NOV. 2025**


Xavier BERTRAND